



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 304-2022  
Type d'intervention : Interpellation  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2022.RRGR.445

Déposée le : 22.12.2022

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Augstburger (Gerzensee, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non  
Urgence accordée :

N° d'ACE : du  
Direction : Direction des travaux publics et des transports  
Classification : -

## Renonciation au droit de préemption sur le site de Schwand

Le 8 décembre 2022, le droit de superficie sur le site de Schwand à Münsingen a été vendu aux enchères à un tiers dans le cadre d'une procédure de faillite et le canton de Berne n'a pas fait valoir son droit de préemption. À ce sujet, je prie le Conseil-exécutif de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Le canton de Berne restera-t-il à l'avenir l'utilisateur principal d'une partie des immeubles du site de Schwand ? Quel montant le canton a-t-il versé en 2022 pour la location des locaux ? À combien s'élevaient les loyers des utilisatrices et utilisateurs tiers sur le site de Schwand ?
2. Comment le contrat de droit de superficie règle-t-il le retour à la communauté concédante après expiration du droit de superficie ?
3. A-t-on effectué en amont des enchères un calcul de rentabilité pour estimer le coût de l'exercice du droit de réméré, et si tel est le cas, quelle valeur seuil avait-on fixée ?
4. A-t-on étudié la possibilité d'établir un centre pour les cours interentreprises de la formation agricole avec l'Union des paysans bernois et l'INC ?
5. Un déménagement de l'ensemble de la DEEE sur le site de Schwand a-t-il été examiné en amont ?

Destinataire  
– Grand Conseil